

## Tribune - L'intégrisme n'est pas une maladie de l'Islam, c'est l'intégralité de l'Islam

Author : Rédaction RC

Categories : [Eglise en France](#), [En Une](#)

Date : 31 août 2016



Il faut regarder la réalité en face : l'islam est en France, il y est bien installé, et durablement. Il concerne déjà 10 % de la population, et par la simple évolution démographique, son importance ne peut que croître.

Le moment est donc venu de parler de l'islam en abandonnant les clichés bien-pensants dont on nous abreuve depuis des décennies : religion du livre, religion de tolérance, de paix et d'amour...

- L'islam est un système politique totalitaire : il régit tous les aspects de la vie privée et de la vie publique, en détail et sans dérogation possible.
- L'islam est une religion dominatrice : les Chrétiens et les Juifs ne sont tolérés que comme dhimmis (protégés), se reconnaissant inférieurs aux musulmans et leur payant tribut.
- L'islam est une religion conquérante : son ambition est d'instaurer un califat mondial. Pour un musulman, le monde se divise en : terres d'islam où la loi coranique doit s'appliquer ; terres de conquête, appelées à devenir terres d'islam par le djihad. Certaines de nos cités sont déjà

terres d'islam. La France et l'Europe sont terres de conquête.

– L'islam est réfractaire à toute évolution. La Bible a été inspirée par Dieu et transcrite par des hommes qui ont pu être faillibles. D'où les nombreuses exégèses, chrétiennes ou juives. Au contraire, le Coran a été dicté par Allah à Mahomet. Son texte est intangible et éternel, à tel point que seule la version en langue arabe fait foi.

– L'islam est incompatible avec la démocratie : pour les musulmans, les lois d'Allah sont supérieures à toutes les lois édictées par les hommes.

On invoque parfois la règle de nulle contrainte en religion pour faire croire que l'islam est en faveur de la liberté de conscience. Or, cette règle dit simplement qu'il n'y a nulle contrainte pour un individu à entrer dans l'islam. En revanche, le musulman qui abjure sa religion est passible de la peine de mort.

Anne-Marie Delcambre, spécialiste de l'islam, écrit dans « L'Islam des interdits » (2003) :

« Au risque de choquer, il faut avoir le courage de dire que l'intégrisme n'est pas la maladie de l'islam. Il est l'intégralité de l'islam. Il est la lecture intégrale des textes fondateurs. L'islam des islamistes, c'est tout simplement l'islam juridique qui colle à la norme. »

Mais le discours officiel persiste à s'appuyer sur le « pas d'amalgame », et fait référence à « l'islam modéré de la majorité de nos compatriotes »...

RAYMOND CROELLA

[Source](#) Les 4 Vérités

[Abonnez-vous](#) et recevez les 4 premiers numéros gratuitement